

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 28 avril 2025, il a été constitué la société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SAS VERUM SOLIS

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 2000 €

SIEGE : 199 Chemin de la Bonicarde 81290 VIVIERS LES MONTAGNES

OBJET : L'exploitation d'installations de production d'électricité utilisant de l'énergie radiative du soleil ;

DUREE : 99 ans

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix sur justification de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

AGREMENT : Les cessions d'actions sont libres entre associés. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Monsieur Jean-Baptiste LOUP demeurant 2 rue des Lilas 81290 VIVIERS LES MONTAGNES.

IMMATRICULATION : au RCS de CASTRES.